

3 décembre : Journée internationale des personnes en situation de handicap

**Choisir sa vie :**  
**un droit essentiel pour les personnes en situation de handicap**  
l'Unapei rappelle que leurs droits essentiels ne sont toujours pas respectés

Paris, le 26 novembre 2024 – Depuis 1992, la journée internationale des personnes en situation de handicap est célébrée le 3 décembre. A travers le monde, cette journée vise à promouvoir les droits des personnes en situation de handicap dans toutes les sphères de la société et à informer sur leur situation dans tous les aspects de la vie : politique, sociale, économique ou culturelle.

Ces objectifs rejoignent totalement les combats de l'Unapei.

Personnes en situation de handicap, aidants, proches, professionnels, soignants, bénévoles... Les membres des 330 associations du réseau Unapei oeuvrent tous pour les droits des personnes avec troubles du neurodéveloppement (trouble du développement intellectuel, autisme, etc.), polyhandicap et handicap psychique. Ils s'engagent, au quotidien, pour construire une véritable société solidaire et promouvoir le vivre-ensemble.

**L'Unapei est sur tous les fronts et rappelle qu'en 2024, les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap ne sont toujours pas respectés !**

« Accès à l'éducation, au logement, à la santé, à l'emploi mais aussi à la citoyenneté... les personnes en situation de handicap sont toujours privées de nombreux droits fondamentaux. A l'Unapei, nous sommes pour la plupart parents ou proches de personnes en situation de handicap, et nous constatons au quotidien ces manquements inacceptables. Nous plaillons pour des solutions individualisées, adaptées aux besoins de chacun, répondant aux envies ... mais nous nous heurtons à un manque cruel de moyens – humains et financiers. Il y a plus d'un an, le comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe condamnait l'Etat Français pour non respect des droits des personnes en situation de handicap. Qu'en est-il aujourd'hui ? La situation s'est-elle améliorée ? La réponse est non. Les Jeux paralympiques 2024 ont mis sur le devant de la scène de nombreuses athlètes en situation de handicap : c'est une formidable opportunité de faire évoluer les mentalités, pourtant, le quotidien reste très compliqué pour beaucoup d'entre eux. Il est primordial de les écouter, les considérer... les respecter ! » **explique Luc Gateau, président de l'Unapei**

**Autodétermination : le droit de choisir pour soi et de porter sa voix, mais aussi d'accéder à la citoyenneté, au sport, à la culture... à une vie épanouie, tout simplement !**

L'autodétermination est la capacité pour une personne à être actrice de sa vie, faire ses propres choix, sans influence externe et à la juste mesure de ses capacités. Décider pour soi-même est un apprentissage qui se développe. Pour les personnes en situation de handicap, c'est un élément essentiel pour accéder pleinement au logement, à la citoyenneté, au sport, à la culture et à toutes les dimensions d'une vie épanouie.

Depuis de nombreuses années, l'Unapei œuvre au développement de l'autodétermination en contribuant à la formation de tous les acteurs et au déploiement concret et quotidien de ce principe. L'association rappelle qu'il est essentiel que chaque personne puisse décider de son propre parcours de vie, et que c'est un droit !



« L'autodétermination c'est faire ses choix sans que personne ne décide à notre place. L'autodétermination se met en place à différents niveaux : c'est le choix de ce qu'on veut manger, le choix de la personne qu'on aime, le choix d'adhérer à une association... L'autodétermination, ce sont tous les choix qu'une personne peut faire dans sa vie quotidienne. Les personnes en situation de handicap ont conscience que c'est différent d'une autonomie infinie. On fait des choix par rapport à une situation sans dépasser la légalité. Les personnes qui nous accompagnent et qui nous aident doivent nous aider à faire ces choix. Les personnes ne doivent pas faire ou dire à notre place mais elles doivent nous expliquer. On explique les conséquences et les risques des choix. C'est une décision qui nous revient à nous-seuls. » **rappelle Florence Jablonski, présidente de Nous Aussi et vice**

## présidente de l'Unapei

### Education : le droit d'apprendre et de trouver sa voie

Une éducation inclusive permet à chaque enfant de vivre avec les autres et de trouver sa place dans la société. L'éducation ouvre la voie de l'autonomie, de l'émancipation, et permet de devenir pleinement citoyen. Tous les enfants en situation de handicap doivent pouvoir y accéder et bénéficier d'un enseignement adapté à leurs capacités et besoins. Pourtant, de nombreux enfants sont encore sans solution, ou avec une solution partielle qui ne leur permet pas d'évoluer dans leur scolarité.

*« En attente d'IME depuis 3 ans, après un refus de maintien en CM2 ULIS, un refus de collège ULIS, on envoie mon fils en 6ème ordinaire. Il ne sait ni lire, ni écrire avec un niveau début de CP. Il est TSA (Troubles du spectre de l'autisme) et une classe de 30 élèves et le changement de professeurs et de classe toutes les heures serait un véritable enfer pour un enfant qui a besoin de routine. Bizarrement, le seul accord que l'on a obtenu est l'instruction en famille via le CNED ! » expliquent les parents de Matthias, 12 ans.*



Depuis 6 ans, l'Unapei a lancé #Jaipasecole, et incite toutes les familles concernées, qu'elles soient sans solution ou avec des solutions partielles, à témoigner sur sa plateforme [marentree.org](https://marentree.org). A l'école de quartier ou au sein d'établissement spécialisés, en fonction des besoins de chacun, l'Unapei demande plus de moyens pour que tout le monde ait accès à l'éducation.

### Emploi : le milieu de l'emploi protégé attend des garanties pour le respect des droits et l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à une activité professionnelle et faire reconnaître leurs compétences. Les environnements de travail doivent s'adapter à leurs besoins propres pour leur permettre de s'épanouir tout en contribuant pleinement à la vie économique de notre pays.

Pour l'Unapei, les moyens alloués à la question de l'emploi des personnes en situation de handicap, que ce soit en milieu ordinaire ou en milieu protégé, ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux. Si l'Unapei se félicite des nouveaux droits octroyés aux travailleurs, l'association veut rappeler qu'un financement doit être prévu pour assurer leur effectivité et la survie des établissements. Dans un contexte où de nombreux établissements connaissent des difficultés économiques importantes, l'impact du financement de ces droits sur les établissements et l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap doit être mieux pris en compte.



#### Unapei & Entreprises

Fondé par l'Unapei, le réseau Unapei & Entreprises rassemble les 600 ESAT (établissements et services d'aide par le travail) et 120 entreprises adaptées gérés par les associations du mouvement Unapei.

1er acteur de l'emploi des personnes en situation de handicap, ce réseau implanté partout en France métropolitaine et outre-mer, permet à plus de 60 000 personnes avec un handicap intellectuel, psychique ou avec autisme d'exercer une activité professionnelle.

**Retrouvez Unapei & Entreprises sur LinkedIn**

<https://fr.linkedin.com/showcase/unapei-entreprises/>

### Santé : Les personnes en situation de handicap, les femmes en particulier, sont surexposées aux difficultés d'accès aux soins

L'Unapei souhaite que l'offre de soins et de prévention en santé soit adaptée et accessible à tous les handicaps, que les professionnels de santé soient formés et qu'une meilleure coordination des soins soit mise en œuvre.

*“À cause d'un manque de personnel, l'hôpital de jour qui suit ma fille depuis des années risque de fermer. Ça m'inquiète beaucoup : s'il fermait, on se retrouverait dans la nature. Le suivi est très important, on ne peut pas laisser les familles et les patients seuls à la sortie.” Sophie, mère d'une jeune*

## femme vivant avec des troubles psychiques, Île-de-France



A l'origine de l'Unapei, il y a une volonté forte : celle de garantir la place des personnes en situation de handicap dans la société. Pour relever ce défi, des parents et proches de personnes en situation de handicap se sont associés, pour partager leurs ambitions en faveur du bien-être et de l'émancipation de leurs enfants. Principal réseau associatif français, l'Unapei regroupe aujourd'hui 330 associations\* et 900 000 personnes, parents, proches, professionnels, bénévoles ...toutes animées par leurs convictions. Depuis plus de 60 ans, l'Unapei innove sur tous les territoires et agit avec et pour les personnes en situation de handicap.

### A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes avec troubles du neuro développement (handicap intellectuel, autisme, etc.), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 330 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org>

### CONTACT PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr) - 06 52 03 13 47